

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2019 / 2020, la saison est liée à l'année scolaire.

2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par e-mail et/ou par courrier.

3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier de réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé, est consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

5. Modalités de règlement des prestations

Le règlement du forfait annuel et des forfaits trimestriels, doit être effectué d'avance et au plus tard, la veille de la première heure de cours, de la période concernée.

Le règlement des cartes de (10 cours) doit être effectué d'avance et au plus tard, la veille de la première heure de cours. La validité des cartes est de 6 mois, les cours non utilisés après la période de validité, seront perdus.

L'établissement accepte les chèques et les espèces.

6. Modalités de remboursement

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf dans les cas suivants : - Cours réservés ou réglés plus de 6 mois à l'avance, remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique de l'équitation. Pour tout autre motif, la demande sera étudiée par le club, qui se réserve le droit de refuser le remboursement. - Sous réserve des places disponibles et de pouvoir justifier d'un motif médical ou professionnel, le cavalier momentanément empêché de venir à ses cours pourra demander à reporter ceux-ci à une date ultérieure. Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.

7. Annulation d'un cours

L'annulation d'un cours, doit être faite par e-mail ou par sms au plus tard 24 h à l'avance, si ce délai n'est pas respecté le cours sera dû.

8. Rattrapages

Possibilité pour le cavalier de rattraper un cours qu'il n'a pas pu effectué, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'avoir respecté le délai des 24 h pour annuler le cours initial. Le nombre de rattrapages est limité à 2 pour un forfait trimestriel et à 6 pour un forfait annuel. Les cours devront être rattrapés dans le trimestre correspondant. Les rattrapages ne peuvent être reportés d'une année sur l'autre.